Dispensé de timbrage ROUEN CTC
Déposé le 02/06/17
NUMERO 92
Juin 2017
PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

DERRIÈRE LES MOTS, LES MAUX

S'il est un art que Macron maîtrise à la perfection, c'est bien celui de la mise en scène. A le voir faire le gracieux dans les magazines de divertissement et les documentaires lénifiants, certains pourraient oublier qu'il est en charge d'un projet socio-économique sans ambiguïté. Pourtant, l'artifice des mots et l'illusion des photos ne sauraient cacher la brutalité du programme. Certes, le vocabulaire dont il use se veut apaisant. Mais nul ne peut ignorer que « moderniser la fonction publique » veut dire supprimer des postes par dizaines de milliers et privatiser des services publics, que « harmoniser les régimes de retraite » signifie détruire ceux des fonctionnaires ou des cheminots, que « réformer en profondeur le marché du travail » se traduit par faciliter les licenciements et réduire les allocations chômage, que « déconcentrer la vie économique » s'entend comme démanteler le Droit du travail...

Cornaqué par le MEDEF et vivement encouragé par la Commission européenne, Macron a décidé d'utiliser les congés d'été pour nous gagner de vitesse. Ne le laissons pas faire ! Avant même l'élection présidentielle, un « front social » a réuni des syndicats et des associations. Il a appelé à manifester la veille du premier tour et le lendemain du second. C'est dans cette voie que nous devons nous engager.

N'attendons pas l'automne pour descendre dans la rue, il sera trop tard.
Dès le 19 juin, mobilisons-nous !

Soyons vigilant-e-s : un calendrier de manifestations se prépare dans le cadre du FRONT SOCIAL. Toutes les infos seront mises en ligne sur notre site et notre compte Facebook.

Journal réalisé collectivement par les adhérent-e-s de SUD-Éducation et imprimé par eux
Numéro de CPPAP : 0313 S 05109
Directrice de publication : G. VALLOIS
Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-e-s
Abonnement : 20€
SUD-Éducation 76-27 :
8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen
tel 02 35 89 89 83 sudeduc7627@orange.fr
http://www.sud-education-hautenormandie.org/
https://www.facebook.com/sudeducation7627

Sommaire

PAGE 1 : Editorial
PAGE 2 : L'école façon Macron
PAGE 3 : Code du travail, inversion des normes, un enjeu qui nous concerne toutes et tous - SES, TZR , contractuel-le-s.
PAGE 4 : Quand un libéralisme chasse l'autre...
PAGE 5 : Des nouvelles de Dieppe - RESF
PAGE 6 : Collèges eurois menacés : restons vigilants !

RIEN DE BON DANS L'ÉCOLE FAÇON MACRON !

Avec l'élection de Macron, on sait déjà à quoi s'attendre : 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique, démantèlement de la protection sociale, destruction du droit du travail, marchandisation de l'ensemble de la société. Pour ce qui est de l'éducation, son projet est simple : tout numériser, tout libéraliser, tout précariser. Le programme de Macron pour l'école se place dans la continuité de la « refondation » lancée sous Hollande et va accélérer le démantèlement du service public et laïque d'éducation, déjà au bord de l'asphyxie.

La nomination du Jean-Michel Blanquer à la tête du Ministère de l'Education est le symbole de cette volonté. Véritable porte-flingue au service du président des riches et des patrons, le nouveau ministre n'a rien d'un homme neuf... Recteur de Guyane en 2004, de Créteil en 2007, directeur de l'ESSEC (grande école de commerce bien sélective), directeur adjoint du cabinet de Gilles de Robien à l'éducation nationale puis directeur général de l'enseignement scolaire sous Luc Chatel et éphémèrement sous Peillon, Blanquer fait partie de ces hauts-fonctionnaires qui se moquent bien des étiquettes politiques de ceux qu'ils servent, à partir du moment où ceux-ci servent... les intérêts des classes dominantes.

Tout petit déjà, Blanquer était vilain...

En 2006, Blanquer commence par s'illustrer en défendant le retour à la méthode syllabique voulu par Gilles de Robien. Puis, de 2008 à 2012, il met en œuvre un florilège de bonnes idées à la Dgesco : 80 000 suppressions de postes d'enseignant-e-s, qui ont impliqué des fermetures de classes massives, la fin de la scolarisation avant 3 ans, l'élimination des Rased et de la formation initiale et continue des enseignant-e-s. En janvier 2017, dans *L'Express* il montre qu'il est encore dans les mêmes dispositions : « *On ne doit plus se focaliser uniquement sur le nombre de postes créés, mais sur le nombre d'heures globales disponibles et la présence physique des enseignants dans les établissements... La création de postes pose plus de problèmes qu'elle n'en résout... L'idée est d'avoir un volume horaire garanti à l'échelle nationale en français et en mathématiques et fonctionner ensuite en laissant une autonomie accrue aux équipes pédagogiques pour fixer elles -mêmes la dotation horaire pour les autres matières* »... Bref, on comprend bien que le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ne va pas se faire par une augmentation du recrutement. On doit aussi à Blanquer la création du fichier sur les décrocheurs scolaires, première tentative de ficher les élèves en difficulté qui est maintenant bien généralisée avec le Livret scolaire unique numérique.

En marche arrière toute, vers l'ultra-libéralisation de l'éducation

1. **Autorité et autonomie des établissements :** Blanquer veut cadrer les pratiques pédagogiques dans l'éducation nationale en renforçant les pouvoirs des chefs d'établissement et des directeurs d'école, qui deviendraient les supérieurs hiérarchiques des enseignants. Recrutement sur postes à profil et évaluation par les chefs d'établissement sont au programme. Macron a annoncé que les communes seraient autonomes pour organiser les rythmes scolaires.
2. **Fondamentaux :** Blanquer veut tout concentrer sur le français et les maths. À en croire Christophe Kerrero, son directeur de cabinet, il faudrait consacrer 20h d'enseignement à ces deux domaines sur les 26h programmées (contre 13h sur les 24h d'enseignement aujourd'hui en cycle 3), ce qui ne laisserait que 6h pour les arts plastiques, la musique, l'EPS, les langues, les sciences et l'histoire et la géographie... Dans le secondaire, ces deux domaines représenteraient 10h hebdomadaires au minimum. Et, pour la nouvelle équipe ministérielle, les collèges comme les écoles devraient pouvoir moduler les volumes horaires de maths et de français en prenant sur le temps des autres disciplines. L'objectif est de former des salarié-e-s directement employables donc à quoi bon éduquer au sens critique
3. **Hiérarchisation :** le nouveau « collège commun » préparerait des parcours spécifiques pour les élèves qui seraient réunis en groupes de niveau. Enfin, Blanquer recommande la fin de la poursuite d'études supérieures pour les bacheliers pro.
4. **Individualisation :** pour répondre à l'échec scolaire, Macron veut imposer des bilans personnalisés chaque année à partir de la grande section et une individualisation des apprentissages en utilisant des applications numériques. Bref, une tablette par élève et on pourra se passer d'enseignant-es.
5. **Éducation prioritaire :** La grande annonce de Macron, c'est le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+. Mais, sans moyens, cela se fera en supprimant des postes ailleurs, en augmentant les effectifs des autres classes, ou en réduisant le périmètre de l'éducation prioritaire. Sans parler des problèmes de locaux... que Macron renvoie aux collectivités locales... mais avec quel argent ?

Professionnalisation : Macron veut réorienter le lycée vers l'insertion professionnelle. Ce qui est programmé pour les élèves, c'est le développement de l'apprentissage et même du pré-apprentissage dès le collège : pour Macron, le tri social doit commencer le plus tôt possible !

Alors... avec un tel « programme », c'est sûr que la résistance doit se mettre en place dès maintenant. Vous avez détesté le Macron I avec son travail du dimanche et sa destruction du Code du Travail, vous allez détester le Macron II, enfin non, vous le détestez déjà, et son ministre aussi ! Alors qu'est-ce qu'on attend pour manifester notre colère et notre dégoût ? Les manifestations appelées le 19 juin partout en France par le collectif « Front social » seront une occasion à ne pas manquer : que tous les personnels de l'éducation se sentent mobilisés et concernés car nous serons un des cœurs de la cible !

Code du travail, inversion des normes, un enjeu qui nous concerne toutes et tous

Même si Macron ne s'est guère montré prolixe quant au contenu de sa prétendue « réforme » du Code du travail, du moins en a-t-il dit suffisamment pour que l'on se fasse une idée de ce qui attend les travailleur-euses. « Rendre la vie plus simple à ceux qui créent du travail pour eux-mêmes comme pour les autres » et faire en sorte que « le travail soit moins cher », ce programme électoral nous éclaire sur la nature du projet macronien : assurer la position dominante du patronat. Déjà, l'an dernier, il s'était montré fort critique à l'égard de la loi El Khomri : elle n'allait pas assez loin. Il a donc entrepris de la dépasser.

- En faisant de l'entreprise le lieu où se négocient temps de travail et montant des salaires, il conforte le rapport de force en faveur du patronat.
- En plafonnant les indemnités prud'homales, il libère le patronat de toute retenue lorsqu'il s'agira de licencier.
- En fusionnant les institutions représentatives des personnels il affaiblit les salarié-e-s.

On aurait tort de considérer que cela ne concerne que les autres et que l'on pourra demeurer spectateurs des mobilisations à venir. Car, d'une part, un nombre croissant de celles et ceux qui sont employé-e-s par l'Éducation nationale ne sont pas protégés par le statut de la fonction publique. Et, d'autre part, le principe qui sous-tend certaines de ces mesures à venir (l'inversion des normes) se fonde sur l'idée que le Droit n'a plus prétention à être le même pour tout le monde mais qu'il dépend de situations aléatoires et conjoncturelles, et peut donc varier d'une personne à l'autre. Ce qui met à mal toute idée de protection collective. L'enjeu est d'une telle importance que Macron a choisi la procédure la plus brutale pour parvenir à ses fins : les ordonnances.

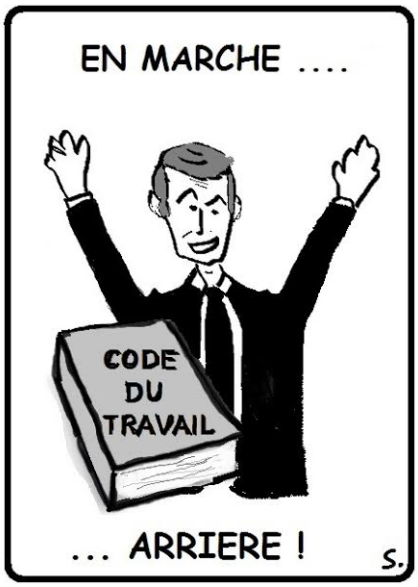

Le 23 mai dernier, à la sortie de l'Élysée, les représentants des confédérations syndicales se sont montrés attentistes (la CGT), complaisants (FO) voire enclins à la complicité (la CFDT). À tel point que des journalistes, pourtant peu suspects de sympathies à l'égard du mouvement syndical, s'en sont émus. Ce n'est pourtant pas le moment de céder à un assoupissement pré-estival. Et, si les organisations syndicales responsables se montrent timorées, c'est à nous de prendre les choses en mains. Dès maintenant.

Conditions de travail des TZR et des contractuels : SUD Education interpelle l'inspection.

A la rentrée 2016, SUD Education a été sollicité par une collègue adhérente TZR en SES qui de nouveau se trouvait affectée sur 2 établissements avec un état de services composé quasi exclusivement d'enseignement d'exploration (enseignement optionnel obligatoire en classe de seconde générale). Cette situation génère des conditions de travail difficiles :

- jusqu'à 12 classes, soit à raison de 35 élèves par classe, 420 élèves à suivre (l'équivalent d'un petit collège...)
- un manque de reconnaissance professionnelle : la matière n'étant pas évaluée dans la moyenne de l'élève, celui-ci n'y attache généralement que peu d'importance.
- une répétition du travail que même l'innovation pédagogique ne peut éviter.

Malheureusement, cette situation n'est pas propre aux SES. Combien de collègues, souvent TZR ou contractuels, découvrent en arrivant dans leur nouvel établissement un emploi du temps qui relève plus du bizutage que de la répartition équitable du service.

Nous avons donc interpellé l'IPR de SES à ce sujet dès la rentrée et avons finalement été « invités » à le rencontrer 9 mois plus tard... et après 2 relances.

Lors de ce rendez-vous, nous avons regretté que collègues et chefs d'établissements acceptent de telles répartitions.

Pour un syndicat autogestionnaire comme Sud Education la situation est cocasse : être obligé de forcer la main à un inspecteur qui dit n'avoir aucun pouvoir et ne propose pas grand-chose pour éviter ce type de situation, de peur d'empiéter sur les prérogatives des chefs d'établissements. Il a finalement accepté d'user de son influence auprès des collègues pour éviter ce genre de pratiques. Il s'est donc engagé à leur faire passer le message au cas par cas, lors de la rentrée prochaine et de contacter les chefs d'établissements où se produiraient ces dysfonctionnements (en étant cette fois-ci, on l'espère, plus réactif).

Dans un autre système scolaire, l'autogestion permettrait d'éviter ce genre de situation inégalitaire.

QUAND UN LIBÉRALISME CHASSE L'AUTRE... C'EST ENCORE PIRE

Succédant à un libéralisme dont la dimension sociale ne sautait pas immédiatement aux yeux, voici venu le temps d'un libéralisme sans complexe et débarrassé de tout oripeau social. Même si Macron n'a pas déployé des efforts démesurés pour exposer dans le détail son projet économique, ses déclarations ne laissent aucun doute sur la philosophie qui inspire son programme : renforcer le pouvoir du Capital.

Enrichir les riches

Avec une constance que rien n'est jamais venu entamer, le MEDEF déroule sa complainte : « le travail coûte trop cher ». En diminuant l'impôt sur les sociétés de 33,3% à 25% et en transformant le CICE en baisse « permanente » des cotisations sociales, Macron a entrepris de les consoler. Et, parce que les titulaires des plus hauts revenus crient misère, Macron les cajole grâce à l'instauration d'un prélèvement unique de 30% des revenus du capital qui met un peu plus à mal la progressivité de l'impôt. En termes savants, on appelle cela « politique de l'offre » mais, plus prosaïquement, on peut dire « enrichir les riches ». Ces mesures prétendent « libérer les initiatives » et relancer l'activité économique. Ailleurs, cela a fait ses preuves : multiplication des petits boulots de domesticité et montée des inégalités en ont été les premiers effets.

Une politique aussi généreuse pour quelques un-e-s a cependant un coût. Car, réduire les impôts sur le capital et les revenus qu'il génère, c'est amputer d'autant les recettes fiscales et sociales. Or, il n'est pas besoin d'être expert économique pour comprendre que cela va creuser les déficits publics. D'autant plus que, dans le même temps, le gouvernement a prévu de ramener la part de ces déficits à 3% du PIB. Deux moyens s'offrent alors à Macron pour les éponger : créer d'autres recettes fiscales ou diminuer les dépenses. Il a choisi les deux.

En marche pour l'austérité

Comme le déclare Le Maire lorsqu'il va puiser son inspiration dans la pensée petite-bourgeoise la plus éculée : « la France doit tenir ses comptes comme une famille ». C'est plutôt à une famille pingre que l'on a affaire. Du côté des recettes, on augmente de 1,7 points l'impôt direct le plus injuste : la CSG. Autant dire que Macron, Robin des bois à l'envers, va prendre l'argent dans la poche des pauvres pour la redistribuer aux riches. Du côté des dépenses budgétaires, c'est à une politique de rigueur aggravée que l'on doit se préparer. 60 milliards de dépenses en moins sur 5 ans dont -25 milliards pour le social (-15 milliards pour l'assurance-maladie et -10 milliards pour l'assurance-chômage) et -10 milliards pour les collectivités territoriales. Au delà de ce chiffrage, ce sont les effets sociaux et humains de ces mesures que l'on doit considérer. Car, pour accompagner cette purge, des « réformes courageuses » sont annoncées. Et du courage, il va falloir en avoir.

- La destruction de 120 000 emplois publics avec à la clef la privatisation voire la disparition de services publics et donc une moindre satisfaction des besoins sociaux, une aggravation des inégalités et une dégradation des conditions d'exercice et de rémunération pour celles et ceux qui continueront à y travailler.
- Des coupes dans les revenus de certain-e-s bénéficiaires de prestations sociales. Les chômeur-euses, en premier lieu, dont les allocations seront supprimées s'ils refusent une offre d'emploi « décente » c'est à dire dont le salaire ne soit pas inférieur de 20 à 25% à celui du précédent emploi occupé. Un excellent moyen pour exercer une pression à la baisse sur les salaires.
- Une réduction des pensions versées aux retraité-e-s issu-e-s de la fonction publique par un remplacement d'un calcul établi sur les 6 derniers mois d'activité par un autre sur les 25 meilleures années.
- L'introduction d'un système de retraite par point où le montant de la pension serait calculé chaque année en fonction de l'activité économique et/ou de l'espérance de vie sans que soit garanti le maintien du pouvoir d'achat.
- Et, innovation qui en annonce beaucoup d'autres, les collectivités locales disposeront d'une marge de manœuvre accrue pour faire évoluer les rémunérations de celles et ceux qu'ils emploient au risque de générer davantage d'inégalités entre des personnes qui exercent les mêmes fonctions.

Nul ne sera épargné. L'OFCE, un institut regroupant des économistes parmi les plus sérieux, estime qu'une baisse des dépenses publiques de 1% entraînerait une diminution du PIB de -0,6% la première année et de 0,9% les deux suivantes. C'est donc à un appauvrissement d'un nombre notable de salarié-e-s, retraité-e-s, chômeur-euses que l'on devrait assister. A moins que nous refusions de leur laisser les mains libres.

Des nouvelles de Dieppe : bientôt l'autogestion ?

SUD Education s'est construit et se construit toujours comme un syndicat de lutte, mettant au centre de ses préoccupations, la prise en main de leur propre lutte par les acteurs d'un conflit. C'est un élément qui nous démarque fondamentalement des autres organisations syndicales. Le syndicat est alors un outil au service des travailleur-se-s pour qu'ils puissent disposer de ressources pour s'auto-organiser.

A Dieppe, par 2 fois ce printemps, nous avons pu voir l'exemple de cette auto-organisation des luttes et de notre rôle en tant que syndicat : le blocage du lycée Ango le jeudi 27 avril et la mobilisation des parents d'élèves dans le cadre de la fermeture programmée de 13 écoles à Dieppe et autour (de St Martin en campagne à Bellencombre).

Le jeudi 27 avril, la FIDL avait appelé nationalement à un blocage des lycées et à un rassemblement/manifestation contre le FN. Des lycéens du lycée Ango se sont organisés pour mener à bien cette action. Deux militants de Solidaires (SUD Education et SUD Rail) étaient présents dès 6h du matin avec eux. Il ne s'agissait pas de faire « à la place de » mais d'être présents, de soutenir, d'intervenir si besoin. Ils ont d'ailleurs bloqué leur lycée avec les moyens du bord (poubelles du quartier, cartons pour slogan). Notre présence a permis de désamorcer un conflit entamé avec la direction en tempérant le discours du chef... Celui-ci avait tenté de les faire céder par la menace de représailles comme un conseil de discipline. L'action a permis de réunir une centaine de jeunes pour un rassemblement en milieu de matinée.

A Dieppe et autour de Dieppe, 13 écoles se sont vu signifier la fermeture d'une classe lors du CDEN. L'idée de fédérer les luttes isolées est venue des parents d'une école maternelle concernée par la fermeture d'une classe sur 2 classes existantes.

SUD Education a joué son rôle en suggérant à ces parents qu'une lutte est avant tout collective et en les guidant sur les outils à utiliser pour l'amorcer (création d'une liste mail spécifique, réalisation d'un tract, diffusion de ce tract aux autres parents d'élèves des autres écoles). Notre syndicat a sollicité une intersyndicale et a participé aux diffusions de tract devant les écoles concernées. Le vendredi 19 mai, à la maison des associations de Dieppe, ce collectif de parents en lutte se réunissait pour décider d'un calendrier d'actions.

Même si ces évènements peuvent paraître insignifiants, ils ont beaucoup d'importance pour nous militants de SUD Education car ils sont le reflet de l'action collective que nous souhaitons démocratiser.

Nous ne cherchons pas à récupérer le mouvement mais plutôt à aider à monter une action collective et faire en sorte qu'elle reste démocratique.

Régularisation de la famille Tamoyan !

Le 11 mai dernier, Stella et Torun Tamoyan avaient rendez-vous à la Préfecture en vue de leur régularisation. Ils en sont ressortis avec le droit de s'installer et de travailler légalement, et après 5 ans de présence en France et d'angoisse du lendemain, sans l'épée de Damoclès d'une possible expulsion. La nouvelle a été accueillie avec un immense soulagement par toute la famille. Les parents de Torun, ses frères et leurs familles sont installés dans la région et avaient déjà obtenu des papiers, ce qui rendait la situation de Stella, Torun et leurs 3 enfants, d'autant plus incompréhensible.

C'est une victoire aussi pour le Comité de soutien qui s'était créé il y a un an, à la veille des vacances de Pâques, quand des professeurs des collèges J. Zay et Zola de Sotteville-lès-Rouen (où sont scolarisés respectivement les deux aînés Micha, 15 ans et Narina, 13 ans) avaient appris que la famille faisait l'objet d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français). La mobilisation d'une cinquantaine de personnes pendant les vacances scolaires a permis que l'expulsion ne soit pas exécutée.

Le Comité, regroupant enseignants, parents d'élèves, habitants de Sotteville, a organisé plusieurs actions (chaîne humaine entre les 2 collèges, parrainage civil des 3 enfants en décembre, rassemblements devant la préfecture) pour faire connaître la situation inacceptable de la famille et a obtenu un rendez-vous avec le cabinet de la préfète pour défendre le dossier des Tamoyan. Le Comité a bénéficié du soutien précieux de RESF, et de relais syndicaux (merci à Solidaires pour la sono !)

Coïncidence heureuse, le Comité avait réservé la salle Lods à Sotteville pour le samedi 13 mai, à point pour célébrer cette belle victoire de la lutte collective, de la persévérance contre l'injustice. Ce fut une belle fête !

Ailleurs, la lutte continue...

Par contre la mobilisation continue dans l'agglomération rouennaise pour la régularisation et le relogement pérenne de deux autres familles, dont les enfants sont scolarisés à Maromme et au Petit-Quevilly. Le point commun de ces deux familles est d'avoir été expulsées d'un logement alloué par France Terre d'Asile, un organisme dont la mission est normalement de permettre à ceux qui arrivent sur le sol français de bénéficier des droits les plus élémentaires : l'asile et le logement. Mais la France n'est visiblement plus une terre d'asile : on refuse aux familles le statut de réfugiés, on les maintient des mois et des années dans la précarité dévolue aux sans-papiers, aux sans-droits et désormais aux sans-abri. Peu importe que les enfants soient scolarisés, peu importe qu'ils aient leurs amis et leurs amies dans les écoles ou les collèges qu'ils fréquentent, leurs repères ici, en France. On fabrique de la misère et de la précarité avec des méthodes policières : on attend que les adultes soient partis suivre leurs cours de français pour changer les serrures, on attend les vacances scolaires pour mettre une famille à la rue ! Des papiers pour tous et toutes ! Un toit c'est un droit !

COLLÈGES EUROIS MENACÉS : NOUS RESTONS MOBILISÉ-ES !

En juin 2016, le Conseil départemental 27 justifiait son projet de fermer en 2018 deux collèges, voire un troisième plus tard (les deux REP : Pablo Neruda à Évreux, Pierre Mendès-France à Val-de-Reuil, et peut-être ensuite celui de la Barre-en-Ouche) par la « *dangerosité parce que de type Pailleron pour Neruda ou très amianté pour PMF* » et en raison de la « *sous-occupation des collèges eurois* » dans l'ensemble du département.

Pourtant d'autres solutions existent sans avoir à fermer ces collèges, mais pour cela encore faudrait-il que le Conseil départemental ne restât point tapi derrière une logique comptable et veuille bien prêter l'oreille (et même les deux) aux arguments pertinents des associations de parents d'élèves, des collectifs de défense et des syndicats de personnels.

Depuis des mois, nos interlocuteurs du CD se murent dans un tel mutisme qu'on ne sait plus s'ils sont juste arrogants ou en réalité embourbés dans les problématiques de ce dossier. Malgré toutes nos interpellations, le CD laisse les personnels et les familles dans l'expectative, l'inquiétude et le désarroi. Le CD 27 n'a pas participé au dernier CDEN : du jamais vu ! Quid de la resectorisation ? Voir le document intersyndical ci-contre : c'est édifiant…

Pour autant nous faisons le constat que le CD est en retard sur son propre calendrier, ce qui risque bien de faire capoter toute la procédure prévue pour la rentrée 2018, car l'impératif des mutations des personnels dont le processus s'enclenche dès novembre 2017 pourrait venir contrecarrer toute velléité de mener cette forfaiture à son terme.

Tout ce flou n'est nullement une raison pour relâcher notre détermination, bien au contraire : l'intersyndicale & inter-assoc' a interpellé dans une lettre ouverte les candidat-es aux législatives des circonscriptions en question. En voici un extrait : *[…] Ces fermetures auraient des conséquences qui iraient bien au-delà des 3 collèges. En effet, elles obligeraient à des resectorisations qui pourraient concerner environ 1 collège sur 4 de notre département sans aucune garantie que la mixité scolaire et sociale n'en soit améliorée, condition posée par le Préfet. D'autres conséquences seraient, par exemple : l'isolement rural, la ghettoïsation accentuée dans les quartiers, des effectifs en hausse partout, le mépris pour la qualité du climat scolaire et pour le travail des équipes pédagogiques, un impact sur les écoles primaires des secteurs concernés et, bien sûr, pour le budget des familles qui devraient supporter des frais supplémentaires (transport, cantine). […]*

À SUD Éducation nous nous battons pour un service public d'éducation de proximité et de qualité dans des établissements à taille humaine qui favorisent l'émancipation des élèves de tous bords, et donc permettent justement celle des enfants issu-es des catégories socio-professionnelles les moins favorisées. Alors ne lâchons rien, et la lutte collective nous fera gagner !

PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION HAUTE-NORMANDIE

Email: sudeduc7627@orange.fr **Sur la toile :** http://www.sud-education-hautenormandie.org/
https://www.facebook.com/sudeducation7627

ROUEN :

8, rue de la Savonnerie → Mercredi : 9H00-12H00
Tel /fax : 02 35 89 89 83 **→ Jeudi : 9H00-16H30**
mobile 06 68 63 20 05 **→ Vendredi : 9H00-16H30**

LE HAVRE : 119 Cours de la République
(Maison des syndicats) Tel : 02 32 92 18 85
DIEPPE : Maison des associations, rue Notre Dame,
solidairesdieppe@gmail.com
Permanence chaque 1er jeudi du mois, de 15h à 18h
EVREUX : 2 Rue P. Mendès France